Image not found or type unknown

Existe t il des aides pour pour une dette suite à un jugement

Par **mamy38**, le **18/01/2015** à **18:47**

Bonjour,
Nous avons été assigné en justice et nous avons avons gagné en première instance.
Notre adversaire a fait appel de la décision, et contre toute attente, a gagné en appel.
Nous avons donc envoyé le dossier en cour de cassation. Notre avocat de cassation a jugé le dossier recevable et fondé.
Malheureusement notre pourvoi vient d'être rejeté.
Nous devons la somme de 27 000 euros.
Nous sommes dans l'incapacité de rembourser cette somme. Existe t il un organisme qui puisse nous aider a échelonner cette dette ? (Fond de soutien...ou autre)
Evidemment l'huissier est maintenant de la partie.... Il est donc urgent que nous trouvions une solution.
Merci de votre aide.

Par **youris**, le **18/01/2015** à **22:51**

bjr,
les seuls organismes que je connaisse pour régler votre problèmes ce sont les banques afin d'obtenir un prêt.
cdt

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés